



ACADEMIE DU DIRIGEANT

La formation des dirigeants et leurs salariés



La transmission d'entreprise

Qu'elle soit familiale ou à un tiers, une transmission d'entreprise s'anticipe ! Cette formation vous permet de mieux vous préparer pour transmettre votre dans des conditions optimales votre entreprise, tant sur le plan financier, que fiscal ou patrimonial.

TRANSMISSION D'ENTREPRISE

2 jours

Objectif :

Document actualisé le 19/10/22



ACADEMIE DU DIRIGEANT

La formation des dirigeants et leurs salariés

Comprendre les modalités d'une transmission familiale d'entreprise ou d'une cession afin de mieux l'anticiper. Connaitre les conséquences juridiques, financières et fiscales d'une transmission d'entreprise

JOUR 1

Module 1 : objectif à l'issue de ce module : comprendre la différence entre une cession de fonds de commerce et une cession de parts ou de titres de société

Que transmet on ? (2 heures)

- Un fonds de commerce ou une entreprise individuelle artisanale ?
- Des parts ou titres de société d'exploitation ?
- Des parts ou titres de holding ?
- Impact sur le montage juridique et financier pour le cédant et pour le repreneur

Module 2 : objectif à l'issue de ce module : comprendre l'importance de l'anticipation lors d'une transmission familiale et bénéficier des avantages fiscaux du Pacte Dutreil

La transmission familiale de l'entreprise (3 heures)

- La donation de l'entreprise : conséquences fiscales et patrimoniales
- Pacte Dutreil et impact sur la fiscalité
- Donner en présence de fratrie
- Le FBO

Module 3 : objectif de ce module : Apprendre à préparer concrètement son entreprise à la cession

Anticiper la transmission : préparer l'entreprise à la transmission (2 heures)

- Rétroplanning d'une transmission réussie
- « Dépoussiérer », mettre de l'ordre dans l'entreprise et dans sa comptabilité
- Lever tous les freins à une future acquisition de l'entreprise

JOUR 2

Document actualisé le 19/10/22

C&P Entreprises - Siret : 902 221 977 00017

Enregistré au greffe de PAU [Nouvelle Aquitaine]

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État

Naf : 8559B – TVA non applicable pour la partie formation : art 239 B du CG

NDA 75640509664 - Tel : 0699026343 - Email : mich_marini@hotmail.com

Site internet : www.academiedudirigeant.com



ACADEMIE DU DIRIGEANT

La formation des dirigeants et leurs salariés

Module 4 : objectif de ce module : comprendre le mécanisme des plus-values pour la cession d'une entreprise individuelle à l'impôt sur le revenu (IR)

Les plus-values de cession d'une entreprise individuelle (à l'IR)

(1 heure)

- Le régime de droit commun
- Les abattements spécifiques

Module 5 : objectif de ce module : comprendre le mécanisme des plus-values pour la cession des parts ou titres d'une entreprise à l'IS

Les plus-values liées à la cession de titres de société (à l'IS) (2 heures)

- Le régime de droit commun
- Les abattements spécifiques

Module 6 : objectif de ce module : comprendre le fonctionnement d'une holding et son utilité lors de la transmission d'une entreprise

La holding (4 heures)

- Holding animatrice ou passive
- Le LBO
- L'OBO
- Plus-value en report
- Apport cession
- Quote-part pour frais et charge
- Transformer sa holding en holding patrimoniale

Compétences à acquérir par module

Liste de compétences

Document actualisé le 19/10/22



ACADEMIE DU DIRIGEANT

La formation des dirigeants et leurs salariés

Module 1 : Que transmet-on ?

- Comprendre la différence entre une cession de fonds de commerce et une cession de parts ou titres de société
- Identifier le montage juridique et financier le plus opportun dans chaque cas

Module 2 : La transmission familiale de l'entreprise

- Calculer les droits de mutation liés à la donation
- Mettre en place un Pacte Dutreil pour en limiter l'impact
- Identifier des solutions à mettre en place lors d'une transmission familiale en présence de fratrie

Document actualisé le 19/10/22

C&P Entreprises - Siret : 902 221 977 00017

Enregistré au greffe de PAU [Nouvelle Aquitaine]

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État

Naf : 8559B – TVA non applicable pour la partie formation : art 239 B du CG

NDA 75640509664 - Tel : 0699026343 - Email : mich_marini@hotmail.com

Site internet : www.academiedudirigeant.com



ACADEMIE DU DIRIGEANT

La formation des dirigeants et leurs salariés

Module 3 : Anticiper et préparer l'entreprise à la transmission

- Mettre de l'ordre et préparer l'entreprise à la cession
- Etablir un retroplanning
- Lever l'ensemble des freins à la vente

Durée de la formation :	14 heures 2 jours
Public visé :	Dirigeants d'entreprises ou toute personne souhaitant approfondir ses connaissances en transmission d'entreprise
Nom du formateur :	Michèle ESPILONDO
Qualification du formateur :	Formatrice expérimentée (expérience bancaire de 20ans, diplômée Master 2, consultante auprès des Dirigeants d'entreprise)
Lieu de formation :	A définir (possibilité de formation sur site)

Document actualisé le 19/10/22

C&P Entreprises - Siret : 902 221 977 00017

Enregistré au greffe de PAU [Nouvelle Aquitaine]

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État

Naf : 8559B – TVA non applicable pour la partie formation : art 239 B du CG

NDA 75640509664 - Tel : 0699026343 - Email : mich_marini@hotmail.com

Site internet : www.academiedudirigeant.com



ACADEMIE DU DIRIGEANT

La formation des dirigeants et leurs salariés

Niveau de connaissances préalables requis :	Aucun prérequis pour cette formation
Objectifs de la formation :	Comprendre les modalités d'une transmission familiale d'entreprise ou d'une cession Anticiper les conséquences de la transmission Appréhender les conséquences juridiques, financières et fiscales d'une transmission d'entreprise
Modalité :	Présentiel
Délai d'accès :	Entre la signature du contrat ou de la convention et la prestation de formation, un délai minimum d'un mois et maximum de 1an est possible.
Modalités techniques selon lesquelles le stagiaire est accompagné ou assisté, les périodes et les lieux mis à sa disposition pour s'entretenir avec les personnes chargées de l'assister ou les moyens dont il dispose pour contacter ces personnes :	En Présentiel : Le Dispositif est nécessairement exécuté sous le contrôle permanent d'un encadrant, afin de permettre à chaque Bénéficiaire d'acquérir les notions de la formation. La formation a lieu dans un local ou en entreprise respectant les conditions pour un accueil en bonne et due forme.
Contact :	<u>Coordonnées de contact :</u> Mail : mich_marini@hotmail.com Tel : 06 99 02 63 43 <u>Jours et plages horaires durant lesquels le formateur/tuteur peut être contacté à tout moment :</u> Du Lundi au Vendredi de 9h à 17h Le stagiaire peut également demander un entretien à tout moment, il doit en faire la demande par mail ou par téléphone.
Moyens Pédagogiques :	Méthodes expositive, transmissive, et magistrale

Document actualisé le 19/10/22

C&P Entreprises - Siret : 902 221 977 00017

Enregistré au greffe de PAU [Nouvelle Aquitaine]

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État

Naf : 8559B – TVA non applicable pour la partie formation : art 239 B du CG

NDA 75640509664 - Tel : 0699026343 - Email : mich_marini@hotmail.com

Site internet : www.academiedudirigeant.com



ACADEMIE DU DIRIGEANT

La formation des dirigeants et leurs salariés

Moyens Techniques :	Documents écrits (support formation), exemples de bilans et de comptes de résultats anonymes
Nature des travaux demandés au stagiaire et Temps estimé pour la réalisation de chacun d'entre eux :	Aucun travail en amont de la formation n'est demandé au stagiaire. Des cas pratiques seront travaillés pendant la journée de formation
Délais dans lesquels les personnes en charge de son suivi sont tenues de l'assister en vue du bon déroulement de l'action :	Le formateur est tenu de répondre dans un délai de 48h à toute sollicitation mail ou téléphonique de la part du stagiaire en vue du bon déroulement de l'action de formation lorsque cette aide n'est pas apportée de manière immédiate.
Handicap :	Lors de l'inscription à nos formations, nous étudions avec le candidat en situation de handicap et à travers un questionnaire les actions que nous pouvons mettre en place pour favoriser son apprentissage. Pour cela, nous pouvons également nous appuyer sur un réseau de partenaires nationaux préalablement identifiés. Cependant certains types de handicap peuvent rendre impossible l'apprentissage du domaine ici étudié.
Prix	1900 € TTC TVA non applicable : art.293 B du CG Nous contacter pour les modalités de règlement

Document actualisé le 19/10/22

C&P Entreprises - Siret : 902 221 977 00017

Enregistré au greffe de PAU [Nouvelle Aquitaine]

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État

Naf : 8559B – TVA non applicable pour la partie formation : art 239 B du CG

NDA 75640509664 - Tel : 0699026343 - Email : mich_marini@hotmail.com

Site internet : www.academiedudirigeant.com